

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION CIVILE



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DEL INTERIOR



DIRECCION GENERAL
DE PROTECCION CIVIL
EMERGENCIAS

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION CIVILE

EDIT: SECRETARIAT TECHNIQUE GÉNÉRAL. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

© **Direction Générale de la Protection Civile et des Urgences**

NIPO (papier): 126-17-048-5

DÉPÔT LÉGAL: M-26471-2017

DESIGN: Lucía Bajos

TRADUCTION: Celer Soluciones

IMPRESSION: Andavira

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION CIVILE



DIRECCIÓN GENERAL
DE PROTECCIÓN CIVIL
Y EMERGENCIAS

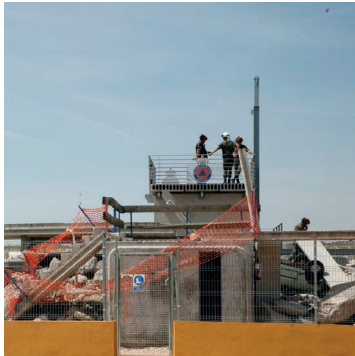


TABLE DES MATIÈRES

Cadre juridique	5
Mission de l'école	6
Plan de formation	9
Généralités	10
Installations	12
Collaborateurs	16
Liste des activités de formation	17



ESCUELA NACIONAL
DE
PROTECCIÓN CIVIL
MINISTERIO DEL INTERIOR



CADRE JURIDIQUE

L'École Nationale de Protection Civile a pour objet de **répondre aux besoins de formation des ressources humaines du système national de protection civile** afin de contribuer à maintenir et à améliorer ses capacités de gestion du risque et d'intervention en cas d'urgence. Créée par le décret royal 901/1990, du 13 juillet 1990, cette École dépend, dans l'organisation des pouvoirs publics, de la Direction générale de la Protection civile et des situation d'urgences.

Fonctions

Conformément à la loi 17/2015, du 17 juillet 2015, relative au système national de protection civile, cette école est le pivot de la formation spécialisée et de la formation du commandement de haut niveau. Elle exerce les activités suivantes :

1

Formation et entraînement du personnel des services de protection civile de **l'Administration générale de l'État, d'autres institutions publiques et privées**, le cas

échéant par l'intermédiaire des accords correspondants, ainsi que de personnes d'autres organismes présentant un intérêt pour le système national de protection civile. L'école peut signer des conventions avec d'autres administrations en vue de former et d'entraîner leur personnel.

2

Mise en œuvre d'actions de **R+D+i** en formation dans le domaine de la protection civile.

3

Collaboration avec les centres de formation en protection civile des autres **administrations publiques**.

4

Collaboration avec les **activités de formation** prévues dans le cadre du mécanisme de protection de **l'Union eu-**

ropéenne ou d'autres initiatives européennes, visant à favoriser l'interopérativité des équipes et des services. L'école pourra également réaliser des activités de formation pour **d'autres États, pour des institutions étrangères ou pour des institutions internationales**.

5

L'École Nationale de Protection Civile, avec l'autorisation du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports ainsi que du ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, **pourra dispenser** des formations menant à l'obtention de **diplômes officiels** de formation professionnelle et de certificats professionnels liés aux métiers de la protection civile.

Par conséquent, l'École nationale **contribue à la formation du personnel des services et des entités** qui composent le système, et **complète** celle que d'autres insti

tuts de formation dispensent. **Elle promeut l'adoption de critères et de méthodologies** qui favorisent la coordination et améliorent l'efficacité de la collaboration entre les groupes d'intervention ou les différents services publics.

De plus, l'école **sert de forum de rencontre** de techniciens et de spécialistes dans les disciplines liées à la gestion des risques et des situations d'urgence, au développement de la **culture sociale de la prévention et à l'auto-protection des citoyens.**

MISSION DE L'ÉCOLE

L'École Nationale de Protection Civile a pour mission d'exécuter les politiques de formation approuvées par les responsables du système national de protection civile afin de **maintenir le niveau de compétence de ses membres**, conformément au rôle qu'ils occupent dans le domaine des organisations publiques.

Stratégies de concrétisation de la mission de l'école :

- 1 Diriger le système public national de formation** en protection civile de manière collaborative afin que les efforts déployés par tous les centres de formation dans ce domaine soient coordonnés et orientés vers les objectifs communs préalablement établis.
- 2 Fonctionner comme un centre de formation de référence** dans le domaine de la protection civile.
- 3 Coopérer avec les systèmes publics de formation en protection civile d'autres pays**, en particulier ceux de l'Union européenne, de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique, afin de renforcer les capacités de prévision, de prévention et de réponse face aux situations d'urgence.







FORMATION GÉNÉRALE.
CONCEPTS DE BASE DE
LA PROTECTION CIVILE



ANALYSE ET
PRÉVENTION DES
RISQUES



PLANIFICATION DE LA
PROTECTION CIVILE



INTERVENTIONS
EN CAS D'URGENCE



RÉHABILITATION ET
RECONSTRUCTION EN
CAS DE CATASTROPHE



INTERNATIONAL

PLAN DE FORMATION

Élaboration

Pour concevoir le programme de formation, **tous les besoins en formation des collectifs nationaux** qui participent au système national de protection civile sont rassemblés et analysés, à l'aide de réunions et de questionnaires de détection des besoins adressés aux différents organismes de l'Administration générale de l'État dont le personnel occupe différentes fonctions au sein du système.

Les responsables et les services de formation de ces organismes sont ceux qui détectent, aux côtés de l'École Nationale de Protection Civile, les besoins de leurs collectifs dans ce domaine.

De plus les conclusions de **l'évaluation du programme de l'année précédente** sont étudiées et prises en compte pour l'élaboration du nouveau programme.

Structure

Les activités de l'école sont classifiées en **modules et sous-modules** de connaissances, qui comprennent les actions du cycle intégral du risque et des situation

d'urgence : **analyse et prévention des risques, planification, intervention opérationnelle et réhabilitation**. Un module de formation générale permet de transmettre les connaissances relatives aux concepts de **base de la protection civile** et un module international couvre les activités s'adressant à **des professionnels d'autres pays**.

Les activités principales de formation, divisées en modules et sous-modules, et leur durée sont énumérées dans l'annexe. **Plus stratégiquement**, le plan de formation est également divisé en **programmes de formation** en fonction des domaines de connaissances et/ou des collectifs à qui ils s'adressent. Mentionnons plus particulièrement :

- **Formation pour intervenants** dans les plans **d'urgence nucléaire**.
- **Perfectionnement** en protection civile, orienté sur la formation de **collectifs de l'Administration générale de l'État** dans différents do-

maines de risques et sur les techniques de protection civile, ainsi que sur la promotion de la coordination au niveau national.

- Formation de **volontaires** de protection civile.
- Programme **d'autoprotection**.

Méthode d'enseignement

Les activités de formation sont essentiellement réalisées en **présentiel**, dans les installations de l'école ou sur d'autres sites du territoire espagnol, ainsi que dans des centres à l'étranger. Elles sont de caractère éminemment pratique.

L'école propose également un grand nombre de **journées techniques**. Ces journées sont des forums de rencontre de techniciens et de spécialistes abordant différents thèmes d'intérêt et elles ont pour but de diffuser les nouveautés du secteur de la protection civile et d'échanger des connaissances techniques avec d'autres institutions.

GÉNÉRALITÉS

Destinataires

Cette offre de formation s'adresse aux **professionnels des services de protection civile**. Elle cible en priorité l'Administration générale de l'État, mais aussi d'autres administrations publiques, bien que certaines activités soient orientées vers d'autres collectifs concernés par le système national de protection civile, par exemple les équipes de volontaires.

Le profil des participants à chaque activité de formation ainsi que les priorités dont il sera tenu compte lors de la **sélection des élèves** seront concrétisés dans chaque convocation. Pour être admis, les candidats devront remplir le profil demandé. Après avoir rempli cette exigence, la **priorité sera** accordée aux candidats qui travaillent déjà dans des **organisations faisant partie du système national de protection civile** et, parmi eux, à ceux qui appartiennent à l'Administration générale de l'État, puis aux communautés autonomes et aux municipalités, respectivement.

Un nombre de **points plus** élevé sera attribué aux demandes cautionnées par le supérieur hiérarchique de l'entité ou de l'institution dans laquelle le candidat prête service.

Procédure d'inscription

Les personnes qui réunissent les critères établis dans la section Destinataires pourront se porter candidates aux activités offertes. La candidature sera présentée **exclusivement via Internet**, au travers du système de gestion des activités de formation de l'École Nationale de Protection Civile, sauf si d'autres moyens sont expressément déterminés. Les candidats devront au préalable s'inscrire comme élèves dans l'application informatique.



Informations de l'École Nationale de Protection Civile
www.proteccioncivil.es/escuela-nacional/oferta-formativa
Informations: +34 91 537 30 62 de 9:00 h. à 14:30 h.
enpc@procivil.mir.es







INSTALLATIONS

D'une superficie d'environ **200.000 m²**, l'École Nationale de Protection Civile est située dans une enclave de la commune de Rivas Vaciamadrid, dans un parc régional du sud-est de Madrid. C'est là qu'elle a ouvert ses portes en 1997. L'école dispose d'infrastructures **entièrement équipées** qui permettent le bon déroulement des activités de formation, notamment de l'entraînement pratique dans des **scénarios** les plus **réalistes** possibles et de la formation à des techniques et méthodes de travail applicables à l'intervention en cas d'urgence.

Bâtiment de l'école

L'école est installée dans un bâtiment de **24.000 m²** construits. Elle dispose de grandes installations modernes, toutes équipées de connexion Wifi, ainsi que d'un parking pouvant accueillir plus de 100 véhicules.

Salles de cours

- 12 salles, d'une capacité d'accueil de 360 élèves.
 - 1 salle virtuelle avec des maquettes.
 - 1 salle informatique.
- 4 salles destinées aux scénarios des centres de coordination opérationnelle.

Salle de conférence

Capacité d'accueil de 100 personnes. Accueille généralement des rencontres nationales et internationales.

Amphithéâtre

Sur deux étages, l'amphithéâtre peut accueillir jusqu'à 550 personnes. Il est équipé de moyens audiovisuels et de traduction simultanée.

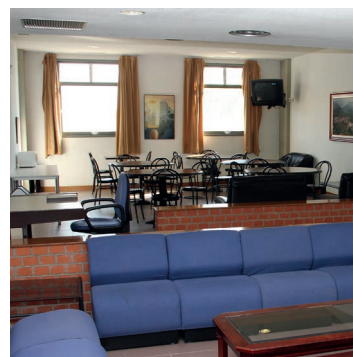
Résidence pour élèves et professeurs

68 chambres avec un total de 100 lits qui sont gratuitement mis à disposition des élèves et des professeurs. Le nombre de places est limité et peut parfois obliger à offrir une chambre double à partager. L'arrivée a lieu la veille du début du cours (avant 23 h 00) et le départ le dernier jour du cours (avant midi). La demande de chambre dans la résidence doit être faite en même temps que l'inscription au cours.

Zones communes

- Salle d'ordinateurs, zones de repos et laverie.
- Cafétéria d'une capacité de 300 personnes. Service de petit-déjeuner et de déjeuner du lundi au vendredi.

Salles de réunion





Terrain de pratiques

Ce terrain possède une superficie de **50.000 m²** qui est divisée en plusieurs zones d'entraînement :

Zone incendie et matières dangereuses

- Superficie : 7.500 m² divisés en trois plateformes.
- Entraînement à la manipulation des extincteurs et des bouches d'incendie.
- Extinction d'incendie à l'extérieur.
- Extinction d'incendie confiné dans un bâtiment.
- Simulation d'accidents avec des matières dangereuses.

Zone de sauvetage aquatique

- Bassin de 9.400 m³ dont la profondeur atteint 7 m dans certaines zones.
- Destiné à l'entraînement au maniement d'embarcations de sauvetage, au sauvetage sous-marin et aux scénarios de zones inondées.

Zone d'accidents

- Superficie : 12.500 m².
- Essentiellement réservée à l'entraînement et la simulation d'accidents multiples de la circulation et d'accidents ferroviaires.

Zone de structures effondrées

- 2 zones de 7.500 m².
- Plus de 150 points d'occultation.
- Galeries souterraines d'une longueur de 240 m.
- Accès verticaux.
- Véhicules sous les décombres (autocar, wagon de train).
- Constructions qui simulent des bâtiments effondrés, avec des structures à 5 niveaux et 100 m² par étage.
- Zone spécifique pour étaielements, soutènements, mouvements de charges et rupture de plaques.

Zone de glissements de terrain

- Superficie : 4.500 m².
- Entraînement au sauvetage de personnes enterrées à partir de la surface ou au moyen de la construction de galeries.

Le terrain est en outre pourvu de routes intérieures, de roclades et d'autres structures auxiliaires ainsi que d'une salle, de vestiaires et sanitaires, de parkings et de magasins de matériel. Il est aussi utilisé pour l'entraînement de collectifs spécifiques provenant des différentes administrations publiques.



ZONE DE
GLISSEMENTS DE
TERRAIN

ZONE DE
STRUCTURES
EFFONDREES

ZONE
D'ACCIDENTS

ZONE DE
SAUVETAGE
AQUATIQUE

ZONE INCENDIE
ET MATIERES
DANGEREUSES



COLLABORATEURS

Ministère espagnol des Finances et de la Fonction publique : délégations et sous-délégations du gouvernement - unités de Protection civile. INAP.

Ministère espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et de l'Environnement.

Ministère espagnol de la Santé, des Services sociaux et de l'Égalité.

Ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération.

Forces et corps de sécurité.

Forces armées. Unité militaire des urgences.

Conseil de sécurité nucléaire.

Institut géologique et minier.

Institut géographique national.

Agence étatique de météorologie.

Communautés autonomes, gouvernements provinciaux, municipalités.

Groupements et associations de volontaires de la protection civile, FEMP.

Universités.



LISTE DES ACTIVITÉS DE FORMATION

ACTIVITÉ DE FORMATION

DURÉE

MODULE

1

FORMATION GÉNÉRALE

1.1 Concepts de base de la protection civile

1.2 Cours généraux de protection civile

Formation générale en protection civile pour chefs de groupement et volontaires, en ligne	50
Protection civile et planification en cas d'urgence	30

1.3 La protection civile dans le contexte de la communauté internationale

Journée informative sur le programme annuel de protection civile de l'Union européenne	4
Aide humanitaire et coopération internationale en matière de protection civile	35

1.4 Organisation de la protection civile

Le système de protection civile espagnol et la gestion des urgences au niveau national et international	55
Journée technique sur la coordination de la formation en protection civile	12
Journées pour les participants à l'opération Traversée du détroit de Gibraltar	14
Autoprotection et gestion des urgences dans le transport ferroviaire (RENFE et ADIF)	14

MODULE

2

ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISQUES

2.1 Concepts de base

2.2 Bases méthodologiques d'analyse des concepts

Mesures préventives structurelles et non structurelles face aux risques naturels	18
Interprétation de cartes de risques naturels et systèmes d'alerte précoce	26

2.3 Connaissances et analyse des risques naturels

Risques naturels : identification et analyse, en ligne	90
Analyse du risque sismique	30
Phénomènes météorologiques adverses en protection civile	23
Planification de la protection civile face aux risques naturels	28

2.4 Connaissance et analyse des risques technologiques

Évaluation des risques technologiques	35
---------------------------------------	----

2.5 Connaissance et analyse des risques sociaux

Collaboration des volontaires dans les dispositifs face à de grandes concentrations humaines	16
Analyse et gestion des risques face à de grandes concentrations humaines	20

2.6 Outils d'analyse de risques

Modèles de simulation appliqués à l'analyse du risque sismique et volcanique	35
Outils GIS pour analyse de risques. Semi-présentiel	90
Information géographique numérique et son application au domaine de la protection civile et des urgences.	
Données ouvertes de l'Administration publique	33
Cartographie élémentaire appliquée à la protection civile	30
Modèles de simulation hydrologique et hydraulique appliqués à l'analyse du risque d'inondation	30

2.7 Techniques supplémentaires d'intervention

2.8 Éducation pour la prévention

Semaine de l'autoprotection pour les écoliers (de 8 à 12 ans)	35
Promotion de la culture préventive auprès des écoliers	15
Prévention des accidents de la circulation et attention multidisciplinaire aux victimes, membres de la famille et entourage	16
Intervention en cas d'urgence avec personnes handicapées	6

MODULE 3

PLANIFICATION DE LA PROTECTION CIVILE

3.1 Concepts de base

3.2 Conception et élaboration de plans

Conception et implantation de plans d'autoprotection dans les bâtiments et les installations industrielles	65
Conception et planification des cas d'urgence dans les bâtiments et les installations	20

3.3 Gestion et mise en œuvre de plans

Méthodologies d'organisation et de planification d'exercices et de simulacres	24
Journées sur l'investigation des causes des incendies forestiers dans les plans de protection civile.	
Aspects pénaux et procéduraux	8
Gestion des risques d'inondation : mise en œuvre des nouvelles réglementations	20

MODULE 4

INTERVENTIONS EN CAS D'URGENCE

4.1 Direction et gestion des interventions

Direction et gestion des situations d'urgence : évaluation, communication et coordination	35
Gestion opérationnelle et commandement. Outils de gestion de crise à un poste de commandement	21
Direction des opérations d'extinction d'incendies forestiers	50
Direction intermédiaire des opérations d'extinction d'incendies forestiers	56
Planification et gestion des urgences sismiques	35
Coordination et gestion de situations d'urgence pour les policiers	30

4.2 Sauvetage

Maîtres-chiens. Premiers secours vétérinaires pour chiens de sauvetage. Cours élémentaire/avancé	30/20
Guides-chiens. Formation en recherche et sauvetage avec des chiens de sauvetage	56
Guides-chiens. Spécialiste en structures effondrées	56

Guides-chiens. Spécialiste en glissements de terrain	56
Techniques d'extinction d'incendie, recherche, orientation et sauvetage dans des bâtiments souterrains par des corps de sécurité lors d'opérations spéciales. Niveau avancé	24
Coordination des intervenants en cas d'accident de la circulation	15
Orientation, mobilité et sauvetage dans des conditions de faible à nulle visibilité	38
Explosions contrôlées pour le sauvetage par la police nationale	20
Actions en cas d'urgence pour les services spéciaux de sécurité	32
Sauvetage en milieu aquatique pour les volontaires de la protection civile	30
4.3 Intervention pour la lutte contre les sinistres	
<hr/>	
Formation en manipulation des extincteurs et des bouches d'incendie	6
Formation des premiers intervenants dans les plans d'autoprotection	8
Opérations d'autoprotection et intervention contre le feu dans les immeubles	35
Techniques de sécurité et d'intervention de sauvetage dans des structures effondrées en situation d'urgence pour équipes multidisciplinaires.	
Formation générale pour intervention en cas d'urgence nucléaire, en ligne	60
Urgences nucléaires	32
Urgences radiologiques	26
Coordination de l'intervention et de la sécurité dans les situations d'urgence pour les premiers intervenants	40
Coordination des premiers intervenants en cas d'urgence dans le transport de marchandises dangereuses	24
Techniques d'intervention en cas d'accident impliquant des marchandises dangereuses.	
Cours élémentaire/avancé	35/35
Techniques de spécialisation dans l'intervention en cas d'urgence impliquant un risque biologique	21
Spécialistes NRBQ niveau 3 pour la Guardia Civil	113
Utilisation du feu prescrite pour la prévention et l'extinction d'incendies forestiers. Modules I et II.	52/52
Opérations et défense contre incendies de forêt dans l'interface urbaine-forestière	30
Formation en travaux de lutte contre l'incendie forestier pour volontaires	20
Journées d'intervention municipale en cas d'urgence nucléaire (environnements nucléaires)	7
Journées théoriques et pratiques d'intervention en cas d'urgence nucléaire (environnements nucléaires)	7
4.4 Soutien logistique et de sécurité	
<hr/>	
Planification logistique en cas d'urgence sur le territoire	25
Gestion et contrôle du système d'appui logistique en cas d'urgence	25
Séminaire d'intervention policière en cas de catastrophe	40
4.5 Assistance sanitaire en cas d'urgence	
<hr/>	
Intervention sanitaire en cas d'urgence nucléaire, en ligne	30
Journées théoriques et pratiques d'intervention sanitaire en cas d'urgence nucléaire - environnements nucléaires	6
Mobilisation et immobilisation des victimes de traumatismes pour premiers intervenants	8
Cours de réanimation cardiorespiratoire et avec défibrillateur externe semi-automatique	10
Cours de recyclage en réanimation cardiorespiratoire et avec défibrillateur externe semi-automatique	5

4.6 Assistance psychosociale en situation d'urgence

Gestion de l'attention aux victimes et à leurs familles en cas d'urgence massive, pour le transport en commun	30
Soutien psychologique, autocontrôle émotionnel et gestion du stress dans les groupes d'intervention	30
Le psychologue dans les situations de risque, d'urgence et de catastrophe : objectifs, fonctions et tâches	30
Compétences psychosociales dans la gestion des urgences	18

4.7 Techniques supplémentaires d'intervention

Introduction à la cartographie et situation sur le terrain pour les volontaires de la protection civile.	25
Journées d'intervention sur le patrimoine culturel dans les cas d'urgence.	
Plan national d'urgences et de gestion des risques	30

4.8 Techniques d'information et de communication en situation d'urgence

Systèmes d'information et de télécommunications en situation d'urgence	21
Communications dans le cadre de l'organisation de la protection civile et des situations d'urgence, pour volontaires	25
Communications en situation d'urgence, pour volontaires	12

MODULE

5

RÉHABILITATION ET RECONSTRUCTION EN CAS DE CATASTROPHE

5.1 Évaluation des dommages

Intervention technique en cas de catastrophe : estimation et évaluation des dommages	30
--	----

5.2 Rétablissement des services de base

Réhabilitation après la catastrophe	28
Intervention du volontariat spécialisé en architecture et en ingénierie en cas de catastrophe	25

5.3 Aides et subventions

MODULE

6

INTERNATIONAL

6.1 Amérique latine

L'articulation des politiques publiques et l'action sociale dans la diminution du risque de catastrophes : vers le développement de sociétés résilientes	35
Villes à risque face à villes résilientes à l'horizon du changement climatique	35
La prévention du risque de catastrophe dans l'agencement territorial et le développement urbain	35
Gestion et planification des situations d'urgence dans les environnements urbains, en ligne	110
Mesures de prévention des risques naturels et planification	35
Prévention des risques naturels et technologiques et planification	65
Gestion opérationnelle en cas de catastrophe	95
Activité virtuelle : « Réseau d'experts en gestion des risques de catastrophe », en ligne	150

6.2 Union européenne

Journées de présentation de projets	6
Journées tenues en vertu d'accords de formation signés avec la France et le Portugal	

6.3 Afrique

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION CIVILE

Camino de Salmedina, s/n. Autovía de Valencia A-3, km 19.

28529 - Rivas-Vaciamadrid. Madrid

Coordonnées: 40 ° 19 '40 .15 "N et 3 ° 33' 20,26" W

Suivez-nous sur les réseaux sociaux:



www.proteccioncivil.es



247 ESCUELA NACIONAL DE PROTECCION CIVIL

